



République Française

MAIRIE
D'EPOUVILLE
76133

Tél : 02 35 30 07 40
Fax : 02.35.20.84.80

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L. 121-10 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira à la salle Arsène Lupin en séance le :

VENDREDI 13 FÉVRIER 2026 A 19H00

- Appel nominal.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Procès-verbal de la séance du 25 novembre 2025 – adoption.
 - 1/ Tarifs municipaux – cimetière – salles municipales – domaine public – droit d'exposition.
 - 2/ Demande de subventions 2026 au dispositif DETR et DSIL dans le cadre du soutien financier à l'investissement des communes – autorisation de solliciter les aides.
 - 3/ Convention constitutive groupement de commande repas de cantine et CAI.
 - 4/ Fond de concours et attribution.
 - 5/ Règlement intérieur de la Mairie.
 - 6/ Expérimentation du dispositif de promotion interne pour les personnes en situation de handicap.
 - 7/ Finances – fiscalité – attributions de compensation – gestion des déchets – révision libre.
 - 8 / Cession de terrains entre la société ARIS et la commune d'Epouville.
- * Questions diverses.
- * Programmation de la prochaine séance.

En Mairie, le 10 Février 2026

